

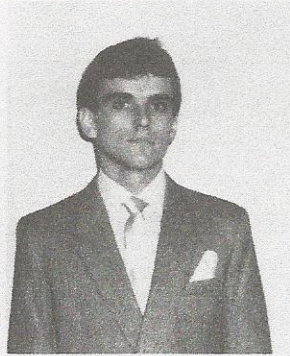


L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS D'EXPRESSION FRANÇAISE EN COMMON LAW

L'Association des étudiants d'expression française en Common Law (AEEFCL) veut souhaiter la bienvenue à tous les étudiants du Programme français de la section de Common Law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa. Nous pouvons alors compter des nôtres environ 40 nouveaux étudiants que nous inviterons à se joindre à l'AEEFCL.



GUYLAINE NOËL-WADE



JACQUES THERRIEN

Pour l'année 1987-88, les membres de l'exécutif sont **GUYLAINE NOËL-WADE**, présidente, **JACQUES THERRIEN**, vice-président, tous deux étudiants de la troisième année; **SUZANNE LECLAIR**, trésorière et **JULIE GUINDON**, secrétaire, étudiantes de la deuxième année en Common Law.

Au mois de septembre 1987, un étudiant de la classe de 1ère année devra être élu pour représenter son groupe au sein de l'exécutif.

Un des objectifs de l'exécutif est de promouvoir et d'assurer un programme de Common Law en français à l'Université d'Ottawa. Les activités de l'AEEFCL seront axées sur le thème de la justice en français.

L'Association organisera des activités sociales auxquelles participeront les étudiants ainsi que les professeurs. Nous commencerons en septembre, durant la semaine d'orientation, avec un vin-fromage.

Sur une note plus académique, nous voulons faire valoir nos étudiantes et étudiants francophones qui se sont mérités des prix à la fin de l'année 1986-87.

par **GUYLAINE NOËL-WADE**, présidente
Association des étudiants
d'expression française en
Common Law

RONALD CAZA a obtenu le prix d'excellence Lalonde, Chartrand, Gouin, Colonnier et Doyle, prix de 500 \$ décerné annuellement à l'étudiant de troisième année qui a suivi au moins 50 crédits en langue française et qui a obtenu la meilleure moyenne pour l'ensemble de son programme d'études. Président sortant de l'AEEFCL, **RONALD** est présentement stagiaire au sein de l'étude Nelligan-Power d'Ottawa.



RONALD CAZA

RONALD s'est mérité en plus le prix du Procureur général de l'Ontario, prix de 750 \$ décerné annuellement à un étudiant de troisième année qui a suivi plus de la moitié (au moins 60 crédits) du programme de LL.B. en langue française, qui a fait preuve d'excellence tout au long des trois années de droit et qui a contribué de façon significative à l'avancement de la justice en langue française, soit par sa participation au tribunal-école, à la Société d'aide juridique étudiante, à l'AEEFCL, soit autrement.

MADELEINE RENAUD et **KEVIN GILMORE** se sont partagés le prix John Aylen, c.r. pour l'étudiant qui a obtenu le meilleur rendement durant tout le programme spécial LL.L./LL.B. offert par l'étude Scott & Aylen. Le prix avait une valeur de 500 \$.

MADELEINE RENAUD (LL.L./LL.B.) et **LOUISE AUBIN** (1ère année) se sont partagé le prix pour la section française, offert par Carswell, pour le cours "Les délits et quasi-délits".

Félicitations à nos étudiants!